

# Conseil consultatif des élèves du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba



## Formulaire de consentement à l'intention des parents et des tuteurs

La signature d'un parent ou d'un tuteur légal autorisant l'adhésion au Conseil consultatif des élèves est requise pour les candidats âgés de moins de 18 ans.

Le gouvernement du Manitoba n'est pas responsable des blessures ou des dommages causés aux élèves et aux jeunes ou à leurs biens qui pourraient survenir pendant qu'ils siègent au Conseil consultatif des élèves.

Veuillez signer le formulaire ci-après si vous consentez à ce que votre enfant présente sa candidature pour le Conseil consultatif des élèves.

Si vous avez des questions, veuillez consulter la FAQ à l'adresse [edu.gov.mb.ca/m12/plan\\_action/groupes/conseil\\_consultatif\\_eleves](http://edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/groupes/conseil_consultatif_eleves) ou communiquer avec le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba par téléphone au 204 945-7188 ou par courriel à [PT.ADM@gov.mb.ca](mailto:PT.ADM@gov.mb.ca).

### Formulaire de consentement à l'intention des parents et des tuteurs

Je certifie par la présente que je consens à ce que mon enfant ou mon pupille (identifié sur le formulaire de demande) présente sa candidature au Conseil consultatif des élèves du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.

Je confirme que les renseignements fournis par mon enfant dans le présent dossier de candidature sont exacts, complets et véridiques.

Je comprends que si mon enfant est sélectionné pour participer au Conseil consultatif des élèves, le personnel du gouvernement du Manitoba travaillera avec lui pour créer un profil public qui se limitera à son nom, à son école, à sa division scolaire, à sa photo et à une brève description de ses compétences. Ce profil sera partagé publiquement par le gouvernement du Manitoba sur des sites Web et des comptes de médias sociaux afin de promouvoir et de faire connaître le Conseil consultatif des élèves et ses activités.

Je comprends également que je peux être tenu de remplir un formulaire d'autorisation avant que le profil public de mon enfant soit communiqué par le gouvernement du Manitoba.

\_\_\_\_\_  
Nom de l'enfant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Lien avec l'enfant

\_\_\_\_\_  
Signature d'un parent ou  
d'un tuteur légal

\_\_\_\_\_  
Nom d'un parent ou d'un tuteur légal en  
lettres moulées